

Conditions générales de vente du Moulin Brun

Les présentes conditions ont pour objet d'informer nos hôtes sur les conditions et modalités de réservation et d'annulation, ainsi que les responsabilités. Les présentes conditions de ventes sont modifiables à tout moment sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont acquis dès le versement des arrhes.

Tarifs :

Les prix indiqués sont libellés en €, et correspondent à un prix par chambre et par nuit, pour deux personnes et pour la date choisie. Les petits déjeuners sont compris dans le prix indiqués. Les tarifs et offres s'entendent sous réserve de disponibilité au moment de la réservation et sont susceptibles de ne pas être reconduits pour des réservations ultérieures.

Les conditions, tarifs et offres non contractuels sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Une taxe de séjour en supplément est perçue et reversée au Trésor Public. Le montant est de 0,80€ par jour et par personne âgée de plus de 18 ans.

Réservation :

Toute réservation est assortie d'une confirmation par mail adressée à l'hôte par le Moulin Brun après réception du versement d'arrhes représentant 30% du montant total du prix du séjour avec un minimum d'une nuitée. Les arrhes reçues sont déductibles de la facture totale le jour du départ. Le versement des arrhes implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

Modalités de paiement :

Les modes de paiement acceptés sont :

- Le virement bancaire (IBAN sur demande)
- Chèque
- Chèque ANCV
- Espèces

Modification de réservation :

Tout souhait de modification de réservation doit faire l'objet d'une demande écrite auprès du Moulin Brun, soit par courrier, soit par email à au-moulinbrun@orange.fr Cette modification ne deviendra effective que lorsque le Moulin Brun vous aura confirmé son acceptation par courrier ou par email.

Annulation de réservation :

· Toute annulation partielle ou totale doit faire l'objet d'une demande écrite auprès du Moulin Brun, par courrier ou par email à au-moulinbrun@orange.fr

· Si l'annulation intervient plus de 15 jours avant la date d'arrivée, le montant versé lors de la réservation sera remboursé par le Moulin Brun moins les frais bancaires s'il y a lieu.

· Si l'annulation intervient dans les 15 jours précédant la date d'arrivée, les arrhes seront conservées. Toutefois, si dans l'intervalle entre le jour de l'annulation et le jour théorique d'arrivée, la chambre a pu être relouée dans les mêmes conditions de durée, alors le Moulin Brun pourra restituer les arrhes déduit des frais bancaires s'il y a lieu.

· En cas de non-présentation ou si l'hôte décide de quitter la maison d'hôtes avant la fin du séjour, le Moulin Brun se réserve le droit de facturer, de réclamer ou prélever le montant total du séjour prévu.

Toute demande d'annulation ne sera effective que lorsque le Moulin Brun vous aura expressément confirmé son acceptation par courrier ou par email.

Droit de rétractation :

Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21 du Code de la consommation. Les Conditions de Vente du tarif réservé précisent les modalités d'annulation et/ou de modification de la réservation.

Annulation par le Moulin Brun :

En cas d'annulation par le Moulin Brun pour cas de force majeure, celui-ci reversera au locataire le double des sommes encaissées. Par contre en cas de comportement anormal d'un hôte pendant son séjour (détérioration avérée des lieux ou du matériel, plaintes d'autres hôtes ou du voisinage, ...), outre la demande de réparation des dommages subis, le propriétaire se réserve également le droit de mettre immédiatement fin au séjour de l'hôte, de conserver les arrhes déjà versées et de lui réclamer l'intégralité du montant restant dû, quelle que soit la cause de la résiliation.

Assurance :

Le locataire atteste être couvert pour tout dégât ou toute dégradation occasionnés lors de son séjour, par une assurance responsabilité. L'hôte s'engage à déclarer et à assumer financièrement toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.

Mise à disposition des chambres :

Les chambres sont mises à disposition le jour de l'arrivée entre 17h et 19h.

Libération des chambres : Les chambres doivent être libérées le jour du départ au plus tard à 10h30.

Heures de petits déjeuners :

Le petit-déjeuner est servi dans la salle de petit déjeuner de 8h45 à 10h.

Animaux de compagnie :

Les animaux de compagnie ne sont pas admis.

Respect des lieux :

Les parties du Moulin Brun qui ne vous ont pas été présentées, ainsi que les parties privées ne sont pas laissées à la libre disposition des hôtes. Il vous est demandé de respecter l'état des lieux et notamment des chambres, dans lesquelles la restauration est interdite. L'ensemble des parties privatives (chambre, salons, salle de petit déjeuner etc...) est strictement non-fumeur.

Les enfants :

Les enfants évoluent au sein de la propriété sous l'unique responsabilité de leurs parents. La piscine n'étant pas surveillée, les propriétaires invitent les parents à redoubler de vigilance dans la surveillance de leurs enfants.

Art de vivre :

En séjournant au Moulin Brun, vous avez d'abord choisi de partager, tout comme nos autres hôtes, notre demeure et non pas un hôtel. Bien que nous soyons là pour vous être agréable et faire de votre séjour un moment agréable, nous restons des particuliers. Toute vie en chambre d'hôtes chez des particuliers étant fondée sur le respect de l'autre, ne faites pas chez nous ce que vous ne feriez pas chez vous.

Enfin, veuillez pendant tout votre séjour à laisser les chambres en parfait état, en pensant qu'après vous d'autres hôtes vont y séjourner.

La piscine :

La piscine est mise en service dès que la nature autorise son fonctionnement. A titre indicatif, la piscine est ouverte, en principe du 1er juin au 30 septembre. En période normale de fonctionnement, la piscine est ouverte de 11h à 19h30.

Effets personnels :

Le Moulin Brun décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation d'effets personnels des hôtes.

Sécurité :

Seules les personnes séjournant au Moulin Brun sont autorisées à utiliser les parties communes et en particulier la piscine.

Attribution de compétence :

Le présent contrat est régi par le droit français. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun